

La France vue d'Israël : illusions perdues

*Emmanuel Navon*¹

Dans son roman *Illusions perdues*, Balzac règle ses comptes avec la presse parisienne, qu'il accuse entre autre d'hypocrisie. En lisant, un siècle et demi plus tard, la façon dont cette presse couvre le conflit israélo-arabe, on regrette que les journaux vieillissent moins bien que le bon vin. *Illusions perdues* est également l'expression qui vient naturellement à l'esprit lorsque l'on cherche à comprendre la façon dont la France est perçue en Israël.

La France est associée, plus qu'aucun autre pays européen, à trois illusions perdues par le peuple juif : l'émancipation des Juifs, l'alliance stratégique entre Israël et l'Europe, la paix entre Israël et l'OLP.

L'illusion perdue de l'émancipation

C'est en France que naquit et mourut l'idée de faire des Juifs des citoyens à part entière et de mettre fin à leur statut de « peuple à part ». Le vote de l'Assemblée constituante du 27 septembre 1791 sur l'émancipation des Juifs souleva l'espoir et l'enthousiasme des nouveaux citoyens, comme en témoigne cette lettre d'un Juif parisien à la *Chronique de Paris* en septembre 1791 : « La France est notre Palestine, ses montagnes sont notre Sion, ses fleuves notre Jourdain. Buvons l'eau vive de ses sources ; c'est l'eau de la liberté ! » Mais cet espoir s'avéra vite illusoire. Dans son célèbre discours à l'Assemblée nationale en décembre 1789, Stanislas de Clermont-Tonnerre avait précisé : « Il faut tout refuser aux Juifs comme nation et tout accorder aux Juifs comme individus. »

Emmanuel NAVON, *professeur aux universités de Tel-Aviv et de Bar-Ilan.*

1. Professeur de relations internationales à l'Université de Tel-Aviv et de sciences politiques à l'Université de Bar-Ilan (Israël).

Or l'Europe post-révolutionnaire est une Europe des nations, en particulier après le « printemps des peuples » de 1848. Cette Europe nationaliste et partiellement déchristianisée a tout accordé aux Juifs comme individus mais continue de les considérer comme une nation. Loin de disparaître, l'antisémitisme ne fait que se renforcer en changeant de visage : de théologique il devient racial. C'est en France que sont publiés au dix-neuvième siècle *Les Juifs, rois de l'époque* d'Alphonse Toussenel (1845) et *La France juive* d'Édouard Drumont (1886). C'est en France qu'Alfred Dreyfus, bien qu'ayant cessé d'être un Juif « *comme nation* », est victime d'une manigance d'État et dégradé sous les cris de « *mort aux Juifs* ». Et c'est en France que le Juif européen émancipé Théodore Herzl se convainc que l'émancipation a été une duperie et qu'est venu le temps de quitter l'Europe nationaliste et antisémite pour redevenir des « Juifs comme nation ».

Paradoxalement, les plus ardents avocats du modèle assimilationniste républicain exprimèrent leur sympathie à l'égard de l'idée d'un État juif. Rousseau écrit dans *La Profession de foi du vicaire savoyard* : « Je ne croirai jamais avoir bien entendu les raisons des Juifs, qu'ils n'aient un État libre, des écoles, des universités, où ils puissent parler et disputer sans risque. Alors seulement nous pourrions savoir ce qu'ils ont à dire. » Quant à Bonaparte qui exigea des Juifs une allégeance inconditionnelle à son Empire, une anecdote rapporte qu'il passa près d'une synagogue un jour de 9 Av, la date hébraïque marquant la destruction du premier et du second temple de Jérusalem et du début de l'Exil. S'enquérant des lamentations des Juifs, l'Empereur se fit expliquer que ceux-ci pleuraient la destruction de leur pays par les armées romaines. Ce à quoi l'Empereur répondit : « Un peuple qui pleure son pays perdu pendant dix-huit siècles mérite de le retrouver. »

L'illusion perdue de l'alliance stratégique avec l'Europe

Le soutien de la Grande-Bretagne au sionisme fut décisif mais éphémère. Décisif, parce que la Déclaration Balfour (1917) constitua le fondement légal de l'établissement d'un pays pour les Juifs « en Palestine ». Mais éphémère, parce dès 1921 la Grande-Bretagne trancha en faveur des Arabes dans le conflit qui les opposait au nationalisme juif. Cette décision fut le fruit d'un pur calcul de *Realpolitik*.

La Grande Bretagne et la France se disputèrent le Proche Orient bien avant la fin de la Première Guerre mondiale et la chute de l'Empire ottoman. En 1916, les deux puissances se mirent d'accord sur le futur partage de la région dans les Accords Sykes-Picot. Ces accords furent légèrement modifiés lors de la Conférence de San Remo en 1920 qui officialisa le partage du Proche-Orient par les

deux puissances, attribuant l'Irak et la Palestine à la Grande-Bretagne et la Syrie comme le Liban à la France. La Conférence de San Remo reconnut et officialisa la Déclaration Balfour, qui fut annexée au Mandat attribué par la Société des Nations (SDN) à la Grande Bretagne sur la Palestine en 1922. En 1921, entre la Conférence de San Remo et le Mandat de la SDN, la Grande Bretagne attribua 80 % de la Palestine (à l'est du Jourdain) à l'émir Abdallah, ne laissant au « foyer national juif » que 20 % du territoire sur lequel la Conférence de San Remo lui avait reconnu le droit de s'établir. Le 16 septembre 1947, le journal français *L'Ordre* note à ce sujet : « Les recommandations de la Commission des Nations Unies constituent essentiellement une victoire pour les points de vue britannique et arabe. En effet, au terme des nouvelles recommandations, les Juifs recevraient [...] la moitié environ du territoire palestinien actuel. La Déclaration Balfour promet aux Juifs dès 1917 une Palestine comprenant tous les territoires formant maintenant la Transjordanie. Ces territoires furent enlevés à la Palestine avant que le Mandat britannique ne soit établi sur le pays. On se propose donc de partager ce qui reste et d'en donner environ la moitié aux Juifs. Le résultat est clair : l'État juif – s'il voit le jour – ne comprendra jamais qu'un septième environ des territoires promis par Woodrow Wilson et Lloyd George. »

Le soutien des Arabes était stratégiquement plus important que celui des Juifs dans la lutte contre l'Empire ottoman, et la découverte du pétrole en Irak ne fit que renforcer la valeur stratégique de l'alliance entre la Grande-Bretagne et les pays arabes. En 1939, le Gouvernement britannique publie un *Livre blanc* limitant l'immigration juive (mais pas arabe) en Palestine et limitant le droit des Juifs à acheter des terres. La Grande-Bretagne ferma les portes de la Palestine aux Juifs tentant de fuir les camps de concentration nazis et continua de refouler les réfugiés juifs après la défaite de l'Allemagne et la libération des camps.

Le gouvernement britannique s'opposa au plan de partage de la Palestine proposé par les Nations Unies en 1947, et fit tout pour faire échouer sa réalisation. La Grande-Bretagne arma et entraîna les armées arabes lors de la première guerre israélo-arabe (1948-1949), et c'est un officier britannique, Sir John Bagot Glubb (« Glubb Pasha ») qui commandait la légion arabe. Le ministre britannique des Affaires étrangères de l'époque, Ernest Bevin, était ouvertement et profondément hostile aux Juifs. Bevin poursuivit, après la *Shoah*, sa politique de restriction de l'immigration juive en Palestine et proposa de résoudre la question juive en réinstallant les Juifs à travers le monde. Le 12 octobre 1945, il écrivit à son ambassadeur à Washington Lord Halifax : « Il est vrai que les Juifs ont subi un massacre terrible, mais après tout ils s'en sont sortis et certains ont survécu. Il faut les aider à se réinstaller en Allemagne. » La Jordanie, l'Égypte et l'Irak étaient liés à la Grande Bretagne par des traités militaires qui obligeaient cette dernière à soutenir militairement les premiers – ce qu'elle fit avec

zèle. S'adressant au Parlement britannique le 25 février 1947, Bevin déclara : « Il ne peut y avoir deux États viables en Palestine » et il s'opposa fermement au plan de partage de l'ONU. Sir John Troutbeck, directeur du Bureau britannique pour le Moyen-Orient au Caire, écrit le 11 juin 1948 : « Un État juif n'est pas plus dans notre intérêt que dans celui des Arabes. »

Bevin refusa d'accepter en Palestine 100 000 survivants des camps de concentration en février 1947 et ordonna le refoulement de l'*Exodus* en été 1947 tout comme son renvoi vers Hambourg. Dans une conversation avec l'ambassadeur des États-Unis à Londres le 29 avril 1948, Bevin qualifia les Juifs de « prédateurs agressifs et totalitaires » et lors d'un entretien avec le Premier Ministre Clement Attlee, il compara l'immigration juive en Palestine à l'invasion allemande en Europe de l'Est pendant la Seconde Guerre mondiale. Bevin refusa de reconnaître l'État d'Israël et d'adresser la parole au nouvel ambassadeur d'Israël aux Nations Unies, Abba Eban.

L'hostilité de la Grande-Bretagne envers le nouvel État juif était telle que, dès l'indépendance, le français y remplaça symboliquement l'anglais comme « langue internationale » dans de nombreux affichages publics. Mais le rapprochement avec la France ne fut pas d'ordre purement sémantique. En tant que rivale de la « Perfide Albion » au Proche-Orient depuis le début du vingtième siècle, la France devint l'alliée tacite du nouvel État juif tant honni par l'Angleterre. Israël était alors sans alliés. L'Union soviétique vota en faveur du Plan de partage et fut le pourvoyeur d'armes d'Israël lors de la guerre de 1948 (via la Tchécoslovaquie), mais mena une politique étrangère ouvertement pro-arabe dès 1953, c'est-à-dire dès qu'il devint clair qu'Israël n'allait pas devenir son satellite et que seule une conquête politique des pays arabes allait asseoir l'influence soviétique au Proche-Orient au détriment de la Grande-Bretagne et des États-Unis.

La politique étrangère américaine était quant à elle loin d'être favorable à Israël. Le Département d'État s'opposa à la reconnaissance de l'État d'Israël, et durant les années 1950 il était pro-arabe. En 1953, le secrétaire d'État américain John Foster Dulles fit pression sur Israël pour des concessions territoriales à l'Égypte et à la Jordanie en échange d'un traité de paix que ces deux pays n'avaient aucune intention de signer. Dulles conçut le Pacte de Bagdad, une alliance proche-orientale pro-occidentale et dont l'un des principaux membres était l'Irak. Il partageait par ailleurs la proposition d'Anthony Eden en novembre 1955 : arriver à un « compromis » entre le plan de partage de l'ONU en 1947 et les lignes d'armistice de 1949, c'est-à-dire à des concessions territoriales israéliennes dans le Néguev afin que soit assurée une continuité territoriale entre l'Égypte et la Jordanie, deux alliés des États-Unis et de la Grande-Bretagne.

Dans les années 1950, les États-Unis fournirent des armes aux pays arabes, mais pas à Israël. En février 1955, l'ambassadeur d'Israël à Washington, Abba Eban, déclarait : « Les tanks britanniques à l'Égypte ; les tanks américains à l'Arabie Saoudite ; les avions et les tanks britanniques à l'Irak ; les avions britanniques à la Jordanie ; les armes américaines à l'Irak [...] et pour Israël, rien. Vendre des avions à l'Égypte pour bombarder nos villes, oui. Vendre des avions à Israël pour se protéger de ces agressions, non. »

Le seul allié diplomatique et militaire d'Israël dans les années 1950 fut la France. Dès 1947, les dirigeants sionistes obtinrent son soutien diplomatique. En avril 1947, le directeur du bureau sioniste à Londres, Abba Eban, fut reçu à Paris par le Premier Ministre de l'époque Paul Ramadier. Le soutien de la France au mouvement sioniste était le fruit d'un pur calcul de *Realpolitik* : la Grande-Bretagne avait tout fait pour miner la présence française en Syrie et au Liban pendant la Seconde Guerre mondiale, et la France était prête à coopérer avec tout projet susceptible de lui rendre la pareille en Palestine. Mais la France était sortie trop amoindrie diplomatiquement de la Seconde Guerre mondiale pour jouer un rôle décisif au Proche-Orient. Un contraste entre bonnes intentions et capacité à agir qu'allait symboliser la façon dont Ramadier reçut Eban : il voulut consulter ses documents sur la Palestine mais ne trouva pas les clefs de son propre placard ; il offrit une cigarette à son hôte, mais son briquet ne marchait pas (ce sur quoi Ramadier conclut : « Ah, c'est ça la France : rien ne marche, mais c'est charmant n'est-ce pas ? »).

La France vota en faveur du plan de partage de la Palestine proposé par l'ONU en 1947. Abba Eban devait plus tard écrire dans ses Mémoires que « si la France s'était abstenue, une opportunité historique aurait été perdue sans possibilité d'appel ». L'affaire de l'*Exodus* en août 1947 souleva une sympathie populaire en France à l'égard de ceux que la presse française appelait souvent « Les Hébreux » et fit monter la tension entre la France et la Grande Bretagne. Le 30 juillet 1947, *Combat* accuse : « Aucune raison de politique ou de diplomatie ne peut permettre d'excuser les Anglais. Ils ne doivent pas, ils ne doivent plus jamais avoir le droit de traiter ainsi de malheureux Juifs à la recherche d'une patrie. » La *Riposte* du 27 août 1947 va plus loin : « Déportation à la nazi de 4 500 Hébreux. Les Anglais gagnés par le démon hitlérien. »

Dès la fin 1955, alors que les États-Unis refusaient toujours de vendre des armes à Israël, le Premier Ministre Edgar Faure promit au ministre israélien des Affaires étrangères Moshé Sharett de lui vendre des avions de combat *Mystère*. Shimon Pérès, à l'époque directeur général du ministère de la Défense, bâtit alors une relation militaire étroite et qui s'étendit à l'armement nucléaire avec la France. Une coopération militaire qui allait atteindre son apogée lors de l'opération commune menée par Israël, la France et la Grande-Bretagne contre

l'Égypte en 1956. La France devint, dans les années 1950, le plus proche allié militaire d'Israël.

Cette relation spéciale prit fin avec l'accession de de Gaulle au pouvoir en 1958, et plus particulièrement après la fin de la guerre d'Algérie en 1962. L'attitude de de Gaulle à l'égard d'Israël est alors représentative de la façon dont la France perçoit l'État juif : l'État d'Israël a une légitimité par défaut, mais pas de légitimité intrinsèque. Les Juifs ont droit à un pays en Palestine, non pas parce que ce pays est le leur, mais parce qu'il ont souffert et que cette souffrance justifie moralement que les Arabes fassent un peu de place à un corps étranger et partagent avec lui une terre qui est arabe : « Humainement, je tiens pour satisfaisant qu'il [le peuple juif] retrouve un foyer national et je vois là une sorte de compensation à tant de souffrances endurées au long des âges et portées au pire lors des massacres perpétrés par l'Allemagne d'Hitler. Mais, si l'existence d'Israël me paraît très justifiée, j'estime que beaucoup de prudence s'impose à lui à l'égard des Arabes [...] C'est à leur détriment et sur leurs terres qu'il vient de s'installer souverainement. »

De Gaulle mit fin dès son accession au pouvoir à la collaboration nucléaire entre la France et Israël, ainsi qu'à ce qu'il qualifia « d'abusives pratiques de collaboration établies sur le plan militaire, depuis l'expédition de Suez, entre Tel-Aviv et Paris et qui introduisent en permanence des Israéliens à tous les échelons des états-majors et des services français ». Avec la fin de la guerre d'Algérie, la « reconquête » du monde arabe et musulman devint une priorité de la politique étrangère française qui porta inévitablement atteinte aux relations franco-israéliennes. Cette « reconquête » ne tarda pas : dès octobre 1963, la France signa un accord de coopération technique et économique avec l'Algérie, évacua la base de Bizerte et de Gaulle fit une visite officielle en Iran. Le rapport de la Commission Jeanneney, remis au gouvernement français en juillet 1963, recommandait d'accorder une aide économique et technique aux pays arabes. En 1964, après la rupture des relations diplomatiques entre l'Allemagne et les pays arabes, Paris tenta de prendre la place de Bonn au Proche-Orient et accorda un crédit de 120 millions de dollars à l'Égypte.

La « politique arabe de la France » ne permit pas, en dépit des déclarations des dirigeants français, le maintien d'une politique équilibrée à l'égard des pays arabes d'une part et d'Israël d'autre part. Lorsque, à la veille de la Guerre des Six Jours en mai 1967, Abba Eban se rendit à Paris pour s'enquérir de la position de de Gaulle, il rappela à son hôte qu'en 1957, c'était la France qui s'était faite l'avocat le plus passionné de la liberté de navigation israélienne dans le Golfe persique, une liberté qui incluait le droit au recours à la force en cas de blocus égyptien. Ce à quoi de Gaulle répondit : « Cette politique était la bonne mais elle reflétait l'esprit du temps. C'était en 1957. Nous sommes maintenant

en 1967. » Eban expliqua alors à de Gaulle que la fermeture du Golfe persique par Nasser constituait un *casus belli* menaçant les intérêts vitaux d'Israël ainsi qu'une violation flagrante du droit international, et qu'Israël ne saurait se résigner à cet état de fait. De Gaulle répondit : « Vous avez raison, mais en aucun cas ne devriez-vous tirer la première salve. » De Gaulle insista sur la nécessité de trouver une solution en concertation avec « les quatre grands » (soit dans son esprit les États-Unis, l'Union Soviétique, la Grande-Bretagne et la France). Et le président américain Lyndon Johnson de demander à Eban qui lui rapportait ces propos : « Qui diable sont les deux autres ? » La tentative de de Gaulle de se démarquer des « Anglo-Saxons » et de faire rentrer la France dans un club imaginaire de « Quatre Grands » allait d'ailleurs être ridiculisée par les Soviétiques eux-mêmes qui rejetèrent sans appel son initiative.

De Gaulle conclut la rencontre avec Eban par une phrase qui caractérise toujours la politique étrangère de la France : « Israël n'est pas suffisamment établie pour résoudre tous ses problèmes par elle-même. » En déclarant que « 1957 n'est pas 1967 » de Gaulle revenait sur la promesse faite à Israël en 1957 de se tenir inconditionnellement à ses côtés en cas de fermeture du Golfe Persique par l'Égypte et il signifiait que les intérêts de la France au Proche-Orient avaient changé, quelque juste que fût la cause d'Israël et pour logique que fussent les arguments présentés par son ambassadeur. Il confirma au Premier Ministre britannique Harold Wilson que la France avait décidé d'abandonner Israël parce que la guerre d'Algérie était terminée et que la priorité de la France était de regagner les faveurs du monde arabe. De Gaulle répéta à plusieurs reprises qu'« il n'y (avait) pas de solution occidentale » à la crise du Proche-Orient, posant que sa priorité était de se démarquer des États-Unis et de la Grande-Bretagne.

Il allait rappeler à plusieurs de ses interlocuteurs cette conversation avec Abba Eban, se plaignant qu'Israël n'ait pas exécuté ses ordres : « M. Eban était assis ici. Je lui ai dit de ne pas faire la guerre, mais nous n'avons pas été écoutés ! » Remarque à de Gaulle de l'ambassadeur des États-Unis en France, Charles Bohlen : n'aurait-il pas agi comme Eban s'il avait été Israélien ; réponse : « Oui, mais je ne le suis pas ! »

Abba Eban écrira dans ses Mémoires que l'abandon d'Israël par la France en mai 1967 contribua à accélérer la Guerre des Six Jours et que la politique de de Gaulle attisait la tension au Proche-Orient : « La politique de de Gaulle à l'égard d'Israël entre 1967 et 1970 fut l'histoire d'un échec. Son soutien prématuré pour Nasser et ses remarques condescendantes à l'égard d'Israël en mai 1967 constituèrent un obstacle à la constitution d'un front occidental uni. Pire, l'embargo militaire décrété par de Gaulle à l'encontre d'Israël le 2 juin 1967 signifia que la force militaire israélienne serait vite érodée. La guerre qu'il

voulait tant éviter fut en vérité précipitée par son embargo. » Et d'ajouter : « Les attitudes de de Gaulle à partir de 1967 étaient avant tout dictées par sa volonté de se détacher de toute apparence d'alliance avec l'Occident. Une fois qu'il avait défini "les Anglo-Saxons" ou "l'Occident" comme ses adversaires, il se plaça en marge du système international. »

Après la victoire israélienne de juin 1967, La France, l'URSS et l'Inde plaidèrent pour un retrait israélien et inconditionnel de tous les territoires occupés lors du conflit. Finalement, c'est la résolution « anglo-saxonne » qui l'emporta sous la présidence de l'ambassadeur britannique Lord Caradon. La résolution 242 du Conseil de sécurité, qui fut négociée pendant cinq mois, finit par rejeter l'exigence française et soviétique d'un retrait israélien total et inconditionnel, et posa que ce retrait serait conditionnel et partiel. Conditionnel, car il se ferait en échange d'une reconnaissance d'Israël par les pays arabes, et partiel parce qu'Israël avait droit à des « frontières sûres et reconnues ». De fait, la résolution 242 parle d'un retrait israélien « de territoires [from territories] occupés lors du récent conflit », ce que la France traduit intentionnellement de façon erronée par « des territoires » alors même qu'Israël avait obtenu le retrait des projets de résolution appelant à un retrait « from all the territories » (de tous les territoires) et « from the territories » (des territoires). En privé, cependant, de Gaulle admit qu'il était parfaitement légitime qu'Israël ne se retira pas de tous les territoires conquis. Le 5 juillet 1968, il déclarait à Jean-Claude Servan-Schreiber : « Oui, je ne dis pas que certains aménagements de frontières ne devraient pas avoir lieu, mais il serait absurde par exemple qu'ils restent à Gaza où il y a un paquet de 300 000 Arabes dont ils ne savent que faire ; de même pour certaines zones à l'Ouest du Jourdain. Par contre, je comprendrais très bien qu'ils gardent le Sinaï où il n'y a personne. »

Peu avant la Guerre des Six Jours, de Gaulle décréta un embargo militaire français sur le Proche-Orient – Israël étant alors le seul client proche-oriental de la France et donc seule victime de cette décision – qui fut maintenu après le conflit. Parallèlement, Paris signa un contrat de vente d'armes avec la République arabe unifiée (RAU) en juillet 1968 et vendit des *mirages* à l'Irak.

Ce n'est qu'au milieu des années 1960, et plus particulièrement après la Guerre des Six Jours, que se développa la coopération militaire entre Israël et les États-Unis. Durant les deux premières décennies de la Guerre froide, aucune des deux superpuissances n'avait soutenu Israël diplomatiquement et militairement, et la France était dans les années 1950 le seul véritable allié de l'État juif. Cette relation spéciale, doublée d'un rapprochement parallèle avec l'Allemagne, fit naître l'espoir d'une alliance stratégique avec l'Europe, servant de contrepoids à l'hostilité soviétique et à la politique pro-Arabe des États-Unis et de la Grande-Bretagne. De Gaulle allait mettre fin à cet espoir bien avant la

Guerre des Six Jours, parce que la fin de la guerre d'Algérie permettait à la France de renouer avec le monde arabe et que cette politique de rapprochement était incompatible avec le maintien du soutien militaire et diplomatique à Israël.

L'illusion perdue de la paix avec l'OLP

L'un des principes de la politique étrangère gaullienne consistait à démarquer systématiquement la France de la politique américaine afin de se donner les apparences (illusoire) d'une grande puissance équilibrant la tension dangereuse entre les États-Unis et l'Union soviétique. Comme la philosophie cartésienne et les jardins à la française, cette politique favorisa la théorie au détriment des faits, la symétrie au détriment du bon sens. Car en se démarquant systématiquement des États-Unis pour des raisons d'orgueil national, la France prit le contre-pied de la politique américaine au Proche-Orient non pas au cas par cas mais par principe. Pour beaucoup d'Israéliens, cette politique n'est pas une politique d'intérêt mais d'orgueil national qui a conduit la France à prendre des décisions portant atteinte aux intérêts vitaux d'Israël et à la stabilité du Proche-Orient.

Par exemple, alors que les gouvernements Nixon et Carter travaillaient pendant les années 1970 à former une constellation de régimes arabes modérés et à la signature d'accords de paix entre ces régimes et Israël, la France construisit une centrale nucléaire à l'Irak (pays exportateur de pétrole n'ayant à l'évidence pas besoin d'énergie nucléaire), se démarqua des Accords de Camp David entre Israël et l'Égypte et ferma les yeux sur l'occupation du Liban par la Syrie (qui éliminait de la carte du Proche-Orient un pays arabe chrétien pro-occidental). Et c'est ainsi qu'alors qu'Israël et les États-Unis tentaient d'appliquer la résolution 242 du Conseil de Sécurité des Nations Unies en négociant sa mise en œuvre entre Israël et la Jordanie d'une part comme Israël et l'Égypte de l'autre, la France se fit l'avocat international de l'OLP, une organisation niant le droit d'Israël à exister et ne reconnaissant pas la résolution en question.

Une politique qui fut poursuivie par les successeurs de de Gaulle. Alors qu'elle imposait un embargo à Israël, la France vendit à la Libye cinquante *Mirage V* et trente *Mirage III* en 1970. Durant la Guerre de Kippour, la Libye allait mettre une partie de ces appareils à la disposition de l'Égypte et de la Syrie. Le ministre français des Affaires étrangères, Michel Jobert, posa rhétoriquement une question qui équivalait à soutenir tacitement l'agression égypto-syrienne contre Israël : « Est-ce que tenter de remettre les pieds chez soi constitue forcément une agression imprévue ? » La politique de Kissinger qui visait à un désengagement graduel et à un cessez-le-feu entre Israël et l'Égypte devait aboutir à l'accord du 14 janvier 1974. Michel Jobert déclara quelques jours plus tard à Damas que « la position de

la France et celle des États-Unis sont tout à fait opposées » et que « force est de constater que les vrais problèmes auraient été posés à Genève, si la France avait été présente. Si ces problèmes fondamentaux avaient été examinés en priorité, tous les autres litiges, comme celui qui a trait au désengagement militaire, auraient été résolus tout naturellement et avec aisance ».

Après son élection en 1974, Valéry Giscard d'Estaing expliqua à son ministre des Affaires étrangères Jean Sauvagnargues : « En cette période de crise énergétique, il est nécessaire de resserrer les liens avec les pays producteurs de pétrole, et relancer le dialogue avec les États arabes. » Une politique qui allait se traduire par une opposition systématique à la diplomatie américaine et un alignement sur les positions arabes. Lorsqu'en octobre 1974, le président de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'Algérien Bouteflika, proposa d'inviter Arafat et d'admettre l'OLP à l'ONU, la France fut le seul pays européen à approuver cette proposition qui choqua l'Occident. Sept jours après ce vote de la France à l'ONU, Jean Sauvagnargues rencontra Arafat à Beyrouth. C'était la première rencontre officielle entre un diplomate occidental de haut rang et le chef de l'OLP. À partir de ce moment, la France devait plaider pour la reconnaissance de l'OLP, et ce contre l'avis de ses partenaires européens, des États-Unis et d'Israël. La politique d'Israël, des États-Unis et de certains pays européens (en particulier les Pays-Bas et l'Allemagne) consistait à isoler les pays et les organisations arabes du « front du refus » et à rapprocher les pays arabes modérés d'Israël. Une conception qui voulait que le statut définitif de la rive occidentale du Jourdain fût négocié, dans le cadre de la résolution 242, entre Israël et la Jordanie ainsi que les Palestiniens « de l'intérieur ». Idée sous-jacente : il était absurde d'exiger d'Israël de négocier avec une organisation (l'OLP) niant son droit à exister et ne reconnaissant pas la résolution. La France, à l'inverse, affirma qu'un dialogue avec l'OLP aurait un effet modérateur sur cette organisation. En 1975, Giscard d'Estaing autorisait l'ouverture d'un bureau de l'OLP à Paris.

Pour Israël, la décision de la France d'entamer un dialogue avec l'OLP était d'autant plus incompréhensible que quatre mois exactement avant la rencontre entre Arafat et Sauvagnargues, l'OLP avait précisé sa politique et ses intentions dans le Plan des Étapes adopté par le Conseil national palestinien au Caire du 9 juin 1974. Un plan qui appelait à détruire Israël de l'intérieur – stratégie du Cheval de Troie – en reconnaissant dans les mots l'État hébreu avec lequel on passerait un accord temporaire afin de pouvoir établir une Autorité nationale palestinienne en Cis-Jordanie et à Gaza et mener ensuite une offensive militaire généralisée contre lui. L'article 8 du Plan des Étapes pose : « Une fois établie, l'Autorité nationale palestinienne œuvrera à l'union des pays du refus, avec pour but de continuer la libération de tout le territoire palestinien. »

Le 27 janvier 1976, l'Union soviétique soumit au Conseil de sécurité des Nations Unies un projet de résolution appelant à « la création d'un État palestinien et le retour des réfugiés dans leur pays ». Les États-Unis usèrent de leur droit de veto. La Suède, l'Italie et la Grande-Bretagne s'abstinrent. La France vota pour. Un an plus tard, en janvier 1977, la France relâcha, sous la pression des pays arabes et en violation de l'accord bilatéral d'extradition avec Israël, le terroriste palestinien Abou Daoud, responsable du meurtre des 11 athlètes israéliens aux Jeux Olympiques de Munich en 1972. Roland Dumas, qui avait défendu en 1974 l'agent de l'OLP Hilarion Capucci et qui devint en 1984 ministre français des Affaires étrangères, fut l'avocat d'Abou Daoud.

En juillet 1977, le Premier Ministre français Raymond Barre publia un décret permettant de contourner la loi anti-boycott adoptée par l'Assemblée nationale deux mois plus tôt, et donc de permettre aux entreprises françaises d'agir conformément au boycott arabe. Durant le septennat de Giscard d'Estaing, aucun membre du gouvernement français n'accepta de participer à l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce France-Israël. En 1979, l'Élysée interdit à une grande société française de travaux publics de participer à la construction du port charbonnier de Hadera.

Conformément à sa politique de reconnaissance de l'OLP, la France poussa ses partenaires européens à se démarquer de la politique américaine et à dialoguer avec Arafat. Elle obtint gain de cause en 1980 avec l'adoption par le Conseil des Ministres de la Communauté économique européenne (CEE), de la « Déclaration de Venise » appelant à une reconnaissance de l'OLP par Israël. Cette déclaration était d'autant plus choquante pour Israël qu'à la veille de son adoption l'OLP avait déclaré que « Le Fatah était un mouvement révolutionnaire dont le but est de libérer toute la Palestine et de liquider l'entité sioniste ».

Le Premier Ministre israélien Menahem Begin ne ménagea pas ses critiques à l'égard de Giscard d'Estaing. Il l'accusa d'avoir « vendu les chrétiens libanais pour du pétrole bon marché » et expliqua dans le *Figaro* du 14 juin 1980 : « J'ai proposé un régime d'autonomie aux Palestiniens. M. Giscard d'Estaing n'en a pas fait autant pour les Corses et les Bretons. Peut-être est-il intransigeant ? » Begin salua l'élection de François Mitterrand en déclarant que la France de Zola l'avait emporté sur la France de Drumont. François Mitterrand fut le premier chef d'État français à se rendre en visite officielle en Israël, et ce dès le début de son premier septennat. Il rééquilibrait certes la politique étrangère de la France au Proche Orient, mais son ministre des Affaires étrangères (rebaptisé des « Relations extérieures ») n'en suscita pas moins l'ire de Bégin comme la sienne propre. Le 20 février 1982, Cheysson déclarait à Abou Dhabi : « Un État palestinien doit être créé dans les territoires occupés. » Et Mitterrand de rétorquer à son conseiller Jacques Attali : « Mais qu'il se taise, qu'il se taise ! Si j'étais israélien, je ne renon-

cerais pas à la Judée et à la Samarie, pas plus qu'à Jérusalem... Ce peuple est l'un des rares peuples anciens à n'avoir jamais voulu d'autre territoire que le sien. » Bégin, quant à lui, répliqua le 23 février que la France ferait mieux de s'occuper « de ses affaires et de l'autonomie de la Corse, au lieu de se soucier des territoires israéliens ». Réponse de Mitterrand en Conseil des ministres du 24 février 1982 : « La réplique de Bégin ne m'a pas choqué. La Corse, après tout, n'est française que depuis 1758 ; c'est tout de même plus récent que le temps d'Abraham ! Même si nous indignons, c'est une bonne réplique. »

Mais la politique de la France au Proche-Orient allait changer, avec Mitterrand, plus dans le ton que sur le fond. Paris continua, sous sa présidence, à soutenir Arafat. Un soutien particulièrement visible au Liban quand ce furent en septembre 1982 des soldats français qui couvrirent le départ d'Arafat assiégé par *Tsahal* ; quand c'est sur un navire français qu'Arafat quitta Tripoli et échappa à la mort dont le menaçaient les dissidents palestiniens appuyés par la Syrie en décembre 1983. La France ne s'écarta pas de la position selon laquelle Arafat était incontournable et qu'un dialogue avec lui contribuerait à le modérer. Arafat fut reçu par Roland Dumas au Quai d'Orsay en Septembre 1988, et par François Mitterrand à l'Élysée le 2 mai 1989. Lors de sa deuxième visite officielle en Israël en novembre 1992, Mitterrand réitéra son idée selon laquelle l'OLP était inévitable, alors que le Premier Ministre israélien Yitzhak Rabin insistait sur la nécessité d'organiser des élections en Judée-Samarie afin de donner aux Palestiniens la possibilité de choisir leurs propres dirigeants, l'OLP n'étant pas représentative des « Palestiniens de l'intérieur ».

La France finit par avoir gain de cause, et ce contre la volonté de Rabin. Ce dernier était convaincu que l'OLP était prête à changer de discours mais pas de stratégie et qu'elle continuait à vouloir mettre en œuvre le Plan des Étapes adopté par le Conseil national palestinien en 1974. Tel n'était pas l'avis de son vice-ministre des Affaires étrangères, Yossi Beilin, qu'il méprisait au plus haut point. Beilin avait fait sien la thèse française et mena des négociations secrètes avec l'OLP à Oslo sans que ni Rabin ni Pérès ne soient au courant. Lorsque Beilin révéla à Rabin que des négociations secrètes avec l'OLP se tenaient en Norvège, celui-ci fut furieux. Il ordonna d'abord la suspension de ces contacts puis fut tenté par l'accord imminent que lui présentait Beilin. Après de nombreuses tergiversations et hésitations, il finit par autoriser la poursuite des négociations d'Oslo. Mais Rabin n'accepta de reconnaître l'OLP qu'après qu'Arafat se fût engagé par écrit à reconnaître le droit d'Israël à exister, à renoncer à la violence, à abroger la Charte de l'OLP et à accepter la résolution 242 du Conseil de Sécurité.

Des engagements qu'Arafat allait tous rompre, et ce bien avant l'assassinat de Rabin – contrairement à la fable propagée par Charles Enderlin dans son

dernier livre *Le rêve brisé*. Quelques mois après la signature des Accords d'Oslo, Arafat déclara dans une Mosquée de Johannesburg que ces accords étaient identiques à ceux signés en l'an 629 par le prophète Mahomet et la tribu Quraych de La Mecque, c'est-à-dire des accords provisoires, signés en position de faiblesse pour n'en triompher que mieux dans le futur. Arafat répéta à plusieurs reprises (en arabe et loin des oreilles occidentales) que les Accords d'Oslo s'inscrivaient dans le cadre du Plan des Étapes adopté par l'OLP en 1974. Sa politique confirma cette stratégie : coopération avec le Hamas et le Jihad islamique, constitution d'une force armée en violation des Accords d'Oslo, construction d'un axe diplomatique avec l'Irak et l'Iran, incitation à la haine anti-israélienne dans les médias et dans les écoles, recours à la violence contre Israël, refus d'abroger la Charte de l'OLP.

L'échec du processus d'Oslo est également celui de la thèse défendue par la France depuis 1974, à savoir qu'une reconnaissance d'Arafat amènerait celui-ci à se modérer. Or, ce dernier ne fit que changer de rhétorique et non de tactique. Pour les Israéliens qui soutinrent Oslo, l'échec de ce processus est celui de la diplomatie française au Proche-Orient. Une amertume qui s'exprimait entre autre dans *Le Figaro* du 12 février 2002 à travers une « lettre d'un Israélien à Lionel Jospin » : « Nous fûmes sensibles au point de vue de la France parce que nous avons en horreur la violence de notre vie quotidienne ainsi que le joug que nous imposons contre notre gré à une population étrangère. [...] En 1993, les Israéliens jusqu'alors hésitants souscrivirent non seulement à la vision française de la paix mais s'en firent les avocats les plus enthousiastes. [...] Il fallut Camp David pour nous convaincre que nous nous étions fait avoir. [...] Il s'ensuit, M. Jospin, que la thèse défendue par votre pays, selon laquelle l'OLP est un interlocuteur fiable, s'est effondrée. Pour les Israéliens qui, comme moi, étaient prêts à tout essayer, Paris ne s'est pas tenu à la hauteur de ses engagements. [...] Nous autres Israéliens moyens, qui hier manifestations contre Sharon et sommes aujourd'hui les victimes quotidiennes des bombes humaines et des tirs au pigeon commandités par Arafat, avons droit à des excuses officielles de la France pour avoir tant plaidé pour la reconnaissance de celui qui nous a trahis et qui continue de tuer nos femmes et nos enfants. [...] Si vous êtes aussi intègre qu'on le dit, admettez, comme nous, que vous vous êtes trompé. »

Conclusion

Non seulement la France refuse d'admettre qu'elle s'est trompée en soutenant Arafat depuis 1974, mais elle accuse Israël de l'échec de cette politique. Pas l'ombre d'une auto-critique n'effleure la diplomatie française ; au contraire, une nouvelle fable domine maintenant la pensée unique hexagonale : si Rabin

n'avait pas été assassiné, si Nétanyahou n'avait pas été élu et si Israël n'avait pas continué à implanter des colonies, le Proche-Orient serait depuis longtemps un havre de paix. Les faiseurs d'opinion français sont-ils au moins conscients du fait qu'ils répètent mot pour mot la propagande d'Arafat ?

En octobre 2000, Jacques Chirac fit capoter l'accord de cessez-le-feu laborieusement négocié par Madeleine Albright, à cause de son soutien inconditionnel à Arafat. Il ne cessa de donner l'accolade à ce dernier devant les caméras et traita Ehud Barak avec la pire goujaterie. C'est une chaîne française, France 2, qui au début de l'*Intifada* diffusa les images de petit Mohamed so-disant tué par une rafale israélienne, alors qu'il l'avait été en réalité par des balles palestiniennes. Depuis septembre 2000, la France a connu plus d'agressions antisémites qu'aucun autre pays occidental. Ses intellectuels déversent dans les pages du *Monde* des diatribes anti-israéliennes qui dépassent les limites de la critique rationnelle et dérapent dans la calomnie et le mensonge indigne. En mars 2002, la France vota en faveur d'une résolution de la Commission des Nations Unies pour les droits de l'Homme légitimant la « lutte armée », c'est-à-dire le terrorisme.

Dans les années 1970, la politique étrangère de la France au Proche-Orient était conditionnée par la crise pétrolière. Cette dépendance énergétique se double aujourd'hui d'une sensibilité croissante aux pressions internes d'une communauté musulmane qui constitue au bas mot 10 % de la population française. À l'époque du gouvernement Jospin, un observateur comme Pascal Boniface reconnut ouvertement que le vote musulman était devenu plus important et politiquement plus rentable que le vote juif. L'intelligentsia française trouve normal que l'on tente de priver de sa liberté d'expression un auteur comme Oriana Fallaci pour avoir écrit que « Les fils d'Allah se reproduisent comme des rats » mais ne trouve rien à redire lorsque Edgar Morin écrit dans *Le Monde* que les Juifs sont un « peuple méprisant ayant satisfaction à humilier » et que le conflit israélo-arabe est une arène « où le peuple élu agit comme la race supérieure » (*Le Monde* du 4 juin 2002).

Mais au-delà du pétrole et du vote arabe, le déséquilibre de la politique proche-orientale de la France s'explique également par cet orgueil gaulois qui ne peut souffrir la prédominance anglo-saxonne et se démarque de la politique étrangère américaine non pas par logique mais par principe. Les Américains ne sont pas plus saints ou intelligents que les Français, mais ils ont objectivement raison lorsqu'ils disent que Saddam Hussein et les ayatollahs de Téhéran constituent une menace internationale et qu'Arafat a sciemment choisi la voie de la violence et rejeté, sans même essayer de les négocier, les propositions de paix de Bill Clinton. Parce que se démarquer des États-Unis constitue pour la France un point d'orgueil, elle se retrouve dans une situation absurde de défenseur des

États-voyous et des régimes autocratiques qui déstabilisent le Proche Orient et constituent une menace pour sa propre sécurité et celle de l'Europe.

C'est pourquoi la France se distancie aujourd'hui de la politique américaine au Proche-Orient. Il est commode pour les Français de ridiculiser George Bush comme Texan primitif et réactionnaire, car semblable caricature permet d'éviter un débat concret sur sa politique. Et la France sait, tout en refusant de l'admettre, que cette politique est la seule qui permettra de protéger le monde libre du fondamentalisme islamique. Paris a beau jeu de moraliser sur la frustration des peuples arabes, elle sait que l'état pitoyable du monde arabe n'est pas le fait des États-Unis, mais de régimes arabes autocratiques qui gaspillent leurs richesses naturelles en armement. Le Rapport sur le développement du monde arabe, rédigé par des intellectuels arabes et publié par le Programme des Nations Unies pour le Développement en juin 2002, l'admet lui-même : les Arabes sont les premiers responsables de leur propres frustrations. Accuser les États-Unis et Israël de ces maux est commode mais malhonnête.

Dans le Proche-Orient d'aujourd'hui, deux visions s'opposent : il y a ceux qui pensent que la défaite du terrorisme est une condition nécessaire à la paix et ceux qui, à l'inverse, pensent que la paix n'advient que lorsque les causes du terrorisme auront été éliminées, c'est-à-dire dans leur esprit la présence militaire israélienne en Judée-Samarie et la présence militaire américaine en Arabie Saoudite. Faut-il essayer de comprendre la violence ou bien faire comprendre à ses auteurs qu'elle est vouée à l'échec ? Un débat qui n'a rien de nouveau, mais sur lequel l'Histoire a tranché à Munich en 1938.

Pour Israël, la France se comporte dans la lutte contre le terrorisme de la même manière qu'elle se comporta dans la lutte contre le nazisme et contre le communisme : condamnation de principe, capitulation de fait. La France qui collabora avec l'Allemagne nazie, qui quitta le commandement intégré de l'OTAN en 1966 et constitua un gouvernement avec des ministres communistes à la solde de Moscou en 1981 pendant la Guerre froide, refuse aujourd'hui de se battre contre al-Qaïda et Saddam Hussein. Auto-proclamée vainqueur de la Seconde Guerre mondiale après quatre ans d'occupation allemande, elle voudra sans doute être comptée parmi ceux de la guerre contre le terrorisme bien qu'elle se soit défilée. Mais qu'elle aspire, en dépit de cette duplicité sournoise, à jouer un rôle de médiateur crédible et de conscience morale au Proche-Orient est une imposture qu'Israël n'a plus la patience de supporter.

Bibliographie

ATTALI, J. 1993. *Verbatim I (1981-1986)*, Paris, Fayard.

BEILIN, Y. 1997. *Lagaat Beshalom*, Tel-Aviv, Yediot Aharonot [Hébreu].

- COHEN, S. 1974. *De Gaulle, les gaullistes et Israël*, Paris, Éditions Alain Moreau.
- DALLOZ, J. 1993. *La création de l'État d'Israël*, Paris, La documentation française.
- EBAN, A. 1992. *Personal Witness*, New York, Putnam.
- ENDERLIN, C. 2002. *Le rêve brisé*, Paris, Fayard.
- EYTAN, F. 1986. *David et Marianne*, Paris, Éditions Alain Moreau.
- FALLACI, O. 2002. *La rage et l'orgueil*, Paris, Plon.
- GAULLE, C. de. 1989. *Mémoires d'espoir*, Paris, Presses Pocket.
- GROSSER, A. 1989. *Affaires extérieures*, Paris, Flammarion.
- HERZOG, H. 1984. *The Arab-Israeli Wars*, New York, Vintage Books.
- KARSH, E. 2000. *Fabricating Israeli History*, London, Frank Cass.
- MEDZINI, M. (ed.). 1974-1994. *Israel's Foreign Relations, Selected Documents*. Jerusalem : Ministry of Foreign Affairs.
- SEGUEV, S. 1968. *Israël, les Arabes et les grandes puissances*, Paris, Calmann-Lévy.
- STAV, A. (ed.). 2001. *Israel and Palestinian State : Zero Sum Game ?*, Israel, Ariel Center for Policy Research.
- TSUR, J. 1968. *Prélude à Suez., journal d'une ambassade, 1953-1956*, Paris, Presses de la Cité.